

Image not found or type unknown



Maison vendue a heritier et part de succession

Par **Coureurdesbois**, le **09/04/2015** à **23:51**

Pour une succession d'oncle a neveux : si un neveu a achete a son oncle une maison, il y a 5 ans, pour 30000 euros, mais cette maison est evaluee officiellement a 100000 euros pour les taxes (et cette maison a subit egalement un redressement de la part de la municipalite ou elle se situe), est ce que la difference (70000 euros)devrait, ou devra, faire partie d'une "donation" ? Merci pour vos reponses !